

Réflexion sur les axes directeurs

L'objet social de BaPaV, rappelé ci-dessous, ne nécessite pas a priori d'être révisé.

L'objet de l'association est

- d'encourager les déplacements actifs, notamment à pied et à vélo,
- de favoriser l'intermodalité,
- de lutter contre l'exclusion liée aux transports,
- de prévenir la sédentarité,
- d'inciter à réduire l'usage de l'automobile et
- de veiller au bon usage de l'argent public dans le domaine des transports et des déplacements.

Elle intervient sur Brest, sa métropole, le Pays de Brest et plus largement sur la Région Bretagne.

Les actions menées par l'association (plaidoyer, atelier, vélo-école, triporteur) dans un souci d'éducation populaire restent conformes à cet objet social. Une réflexion est en cours cependant concernant le TAD (transport à la demande à triporteur) qui ressortirait plus du service mais qui s'inscrit également dans le point « lutter contre l'exclusion liée aux transports ». Il pourrait être tentant de séparer militantisme de revendication et d'éducation populaire pour créer 2 entités séparées mais les 2 se complètent et se nourrissent l'une de l'autre et en plus, dans un contexte de ralentissement du bénévolat, multiplier les structures n'est peut-être pas la bonne solution.

Les interventions de BaPaV auprès de différents interlocuteurs (particuliers, écoles, entreprises, associations, collectivités, ...) sont menées avec le souci d'adresser les divers points de son objet social. Bien sûr, certaines des interventions peuvent être plus ou moins bien abouties, plus ou moins bien appréciées tant par les interlocuteurs que par les bénévoles et salarié-e-s. Une partie de ces frustrations peuvent se traduire par quelques remarques ci-dessous -sans exhaustivité ni pour l'une ni pour l'autre, ni ordre de priorité- mais auxquelles nous proposons de consacrer nos efforts. Sans préjuger d'un ordre de priorité, nous pouvons aborder ces quelques questions qui nous semblent pertinentes et sur lesquelles nous pouvons proposer à la fois clarification et propositions d'actions. Et ceci dans un souci de stabiliser les activités en cours sans pour autant s'interdire de lancer de nouvelles actions dans la mesure où l'on est capable de bien en mesurer la portée en charge de travail tant bénévoles que salarié-e-s.

1. Œuvrer au sein de l'association pour faire se croiser/échanger les diverses activités

En bref

- restitution des travaux/activités
- trame de travail pour la restitution
- calendrier de restitution (périodicité mensuelle?)
- diffusion pour sensibilisation des bénévoles et adhérents
- constitution d'une base de connaissances mutuelles salarié-e-s/bénévoles

Pour aller plus loin

Lors d'une réunion entre les référents d'activité du CA (27/10/2023), il est apparu un besoin de mieux favoriser les échanges entre les divers pôles et ce pour un bénéfice croisé pour chaque pôle.

Une meilleure connaissance du contexte local (difficultés notées, nouveaux aménagements, données locales sur les parts modales, le schéma directeur vélo, ...) apporté par l'activité Plaidoyer serait tout à fait pertinente pour être répercutée par vélo-école, atelier et triporteur. De la même façon, les questionnements d'usagers entendus lors de ces activités trouveraient un écho auprès du Plaidoyer. Pour le moment, à part le framateam, canal d'échanges, il n'y a pas de restitution des travaux/activités des uns et des autres. Une sensibilisation des bénévoles, une trame de travail ainsi qu'un calendrier (périodicité mensuelle ?) pour synthétiser toutes ces activités pourraient s'avérer utiles. Ces échanges seraient également profitables au travail de nos salarié-e-s. Cette base de connaissance commune servirait également pour les interventions publiques de BaPaV tant des salarié-e-s que des bénévoles en mettant en avant la connaissance du terrain et le militantisme de BaPaV par des exemples concrets (au moins sur BM). Le tableau suivant propose quelques pistes.

Vers → De ↓	Plaidoyer	Atelier	→ Vélo-école	Triporteur
Plaidoyer		<ul style="list-style-type: none"> → améliorer la sécurité des cyclistes par un bon équipement et entretien du vélo : les bons plans/conseils, les formations à proposer, les tutos à connaître, ... → la qualité et l'absence des équipements cyclables: faire remonter les remarques : prévoir un modèle pour les signalisations (vigilo, prévoir de faire une formation ?) → récolter les incidents/accidents évoqués/racontés à l'atelier par les adhérents : fiche à prévoir ? 	<ul style="list-style-type: none"> → les risques particuliers pour les enfants (vu leur taille par exemple) → les propositions/animations « rue aux enfants », « rue des écoles » à faire connaître → améliorer la sécurité des cyclistes par un bon équipement et entretien du vélo: les bons plans/conseils, les formations à proposer, les tutos à connaître, ... → récolter les incidents/accidents subis pendant la vélo-école : fiche à prévoir ? → des itinéraires conseillés ? → Place respective piétons/cyclistes 	<ul style="list-style-type: none"> → la qualité et l'absence des aménagements cyclables adaptés aux triporteurs : faire remonter les remarques : prévoir un modèle pour les signalisations (vigilo, prévoir de faire une formation ?, autres ?) → intégrer l'usage de vigilo dans la formation pilote → récolter les incidents/accidents subis pendant les balades : fiche à prévoir ?
Atelier	<ul style="list-style-type: none"> → inciter/inviter les adhérents à signaler leur problèmes/difficultés de circulation via vigilo (et/ou autre outil) → inviter/inciter les adhérents à signaler leurs souhaits d'aménagements cyclables et/ou d'amélioration → demandes/conseils d'itinéraires → demander de signaler les incidents/accidents vers les aménageurs 	→	<ul style="list-style-type: none"> → Pour les bénévoles réguliers une petite formation atelier (réglage freins, gonflage pneus, être capable d'expliquer ce qui se passe entre pignons et plateaux pour apprendre à expliquer le bon choix dans le changement de vitesse et en faire une fiche pédagogique simple utilisable avec les enfants. → fiches pédagogiques sur l'entretien de son vélo : freins, gonflage des pneus, éclairage, ... → fiches pédagogiques sur quelques parties du vélo : les différents types de pneus et valves de gonflage, les systèmes de changement de vitesses, la relation plateau/pignon, ... → suivi de vélos mis à disposition : description, réparations effectuées, ... 	<ul style="list-style-type: none"> → fiche de description des pbs rencontrés lors des sorties pour reporter au réparateur et aux adhérents intéressés
Vélo-école	<ul style="list-style-type: none"> → la qualité et l'absence des aménagements cyclables adaptés : faire remonter les remarques : prévoir un modèle pour les signalisations (vigilo, autres ?) 	<ul style="list-style-type: none"> → mettre les vélos en conformité avec l'exigence légale : éclairage, sonnette, réfléchisseurs, → les problèmes rencontrés sur les vélos 		<ul style="list-style-type: none"> → les itinéraires suivis pendant les vélo-écoles → formation à création d'itinéraires

	<ul style="list-style-type: none"> ➔ les suggestions d'aménagement des abords des écoles ➔ place respective piétons/cyclistes 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ les questions des enfants relatives aux équipements du vélo 		
Tripporteur	<ul style="list-style-type: none"> ➔ la qualité et l'absence des aménagements cyclables adaptés, faire remonter les remarques : prévoir un modèle pour signaler (vigilo, autres ?) 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ faire un retour sur les problèmes rencontrés sur les triporteurs 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ les itinéraires suivis pendant les balades 	

2. Mobiliser et échanger mieux et plus avec les adhérents

En bref

- mise à disposition de fiches information : aides à l'achat, le forfait mobilité, les modèles de VAE, des applis utiles (et une formation?), des itinéraires, ...
- une réunion des adhérent-e-s/bénévoles/salarié-e-s avec un seul thème sur leur proposition, (bimestrielles, biannuelles, ..., inviter un intervenant, ?)
- compilation des interventions mises à disposition sur le site
- essayer des ateliers ciblés, et pourquoi pas ouverts, pour concevoir ces interventions et/ou fiches/supports
- approche de la thématique vélo/marche par des sujets connexes

Pour aller plus loin

La mobilisation de bénévoles et les échanges avec les adhérents gagneraient à être soutenus par une diffusion d'informations utiles pour chacun (aides à l'achat d'un vélo, les différents types de vélo à assistance électrique, le forfait mobilité, des itinéraires sécurisés, des applis utiles, ...). Des rencontres (mensuelles, bimestrielles, ...?) entre bénévoles, adhérents et salariés sur un thème -avec ou sans intervenants- et où la parole serait donnée à tous pour présenter un point en lien avec le thème sur un format court (expérience vécue, un problème porté à la réflexion, des idées d'itinéraires, de méthode pour entretien, les nouveaux vélos, ...). Une meilleure connaissance du sujet vélo et/ou marche apporterait des éléments pour être mieux à même de rencontrer le public lors d'événements. Une compilation résumée des interventions seraient mises à disposition sur le site. Proposer de travailler sur des sujets connexes : art et vélo/marche, culture et vélo/marche, recherche illustrée thématique vélo/marche par exemple -voire tram, trains- dans l'histoire de Brest et des environs (photos, texte, dessins, ... il n'y a pas que le bateau à Brest !), voyage à vélo autour/à partir de Brest, ...

3. Mieux développer et prendre en charge le "à pied" de notre intitulé

En bref

- nouvel axe à travailler
- plutôt en collaboration
- cohabitation piétons/cyclistes à comparer avec celle cyclistes/automobiles
- impact des aménagements sur les comportements
- veille et diffusion d'informations
- postuler à la commission intercommunale pour l'accessibilité.

- alimenter la base de données

Pour aller plus loin

Trouver un nouvel axe à développer n'est pas très compliqué. Le « à Pied » de l'intitulé n'est effectivement pas très exploré dans les actions actuelles de BaPaV. Il apparaît que le sujet est portée en partie par des associations brestoises, notamment de PMR. ET pour faire entendre notre voix, aux côtés de ces associations, il faut continuer à postuler à la commission intercommunale pour l'accessibilité. Au niveau national, il existe notamment « 60 millions de piétons » (pas adhérent) et également rue de l'Avenir, à laquelle nous avons adhéré, mais nous ne communiquons guère sur le sujet. Si lors des consultations de nouveaux aménagements, nous sommes attentifs à conserver un espace piéton satisfaisant, il nous faut étendre notre action sur le sujet. Nous pouvons l'aborder par une collaboration avec les associations piétonnes mais aussi par une réflexion sur la cohabitation piétons/cyclistes. Nous nous devons en tant qu'association militant pour les 2 modes, prôner un code de bonne conduite et ne pas nous trouver, côté cycliste vis-à-vis des piétons comme un automobiliste vis-à-vis des vélos. Un pôle piéton serait peut-être à rajouter avec un résumé (mensuel ?) sur les divers sujets qui émergeraient.

4. Faire connaître l'association et ses actions auprès du plus grand nombre

En bref

- faire une mise à jour du site
- établir une liste de réseaux sociaux réellement utiles
- établir une liste de contacts média
- suivre la charte graphique actuelle du site (ou en définir une nouvelle ?)
- identifier un référent Communication
- lister les actions à mettre en avant
- préparer des visuels adaptés à divers support
- préparer des communications bien en amont des événements

Pour aller plus loin

Un point faible de l'association réside dans sa capacité à communiquer. Notre site internet n'est pas très à jour et nous ne sommes que trop peu vu dans les médias. L'utilisation de réseaux sociaux n'est pas des plus simples à gérer et peut s'avérer très consommatrice en temps pour un retour somme toute difficile à évaluer...sauf pour les réseaux sociaux en question. Il convient par conséquent d'en limiter le nombre et de bien définir ce qui sera diffusé (annonce d'évènements, d'activités, prise de position publique, ...?).

La presse quotidienne n'est peu ou pas contacté par BaPaV et en tout cas avec un faible taux d'activités citées. Un meilleur usage passerait très certainement par des prises de contact personnalisées et identifiées. Un-e référent-e communication devient une nécessité dans ce cas.

En particulier, il/elle aurait à mettre en place un calendrier des événements à destination du plus grand nombre mais aussi de mettre en avant les actions sous-tendues dans notre objet social. Une charte graphique existe -cf le site- que l'on pourrait plus largement décliner pour se faire identifier par elle.

5. Echanger, coopérer avec les associations locales, régionales, nationales de nos domaines d'activité

En bref

- établir la liste et la diffuser aux adhérents via le site
- liens étroits avec FUB et HR à maintenir (autres ?)
- consolider avec référents (par asso ? par thème ?)
- développer avec d'autres assos
- produire des fiches synthétiques à destination des différents pôles
- diffusion d'informations synthétiques aux adhérents/bénévoles
- alimenter la base de connaissance BaPaV

Pour aller plus loin

Nous sommes soit en contact régulier, soit adhérent d'un certain nombre d'associations (*liste plus précise à établir*) qui sont actives dans un domaine proche de notre objet social.

Au plan local : PaVaP, PaPaV, Coups d'Pompes, Kan an Dour, ...

Au plan régional : CBB, VéLo 228, ...

Au plan national : FUB, Heureux Cyclage (HR), rue de l'avenir, ...

Il apparaît nécessaire a minima de conserver ses liens voire de les développer. Dans la mesure du possible, la participation à quelques activités des associations locales devrait être assurée. Le Collectif Bicyclette Bretagne assure au plan régional une présence sur des sujets tels que le développement du vélo comme moyen de transport alternatif à la voiture et complémentaire des transports en commun pour les déplacements utilitaires du quotidien et les loisirs. Cette mise en commun des connaissances des territoires pour le vélo constitue un outil important qui fait le lien entre le local et le national. VéLo 228 porte, quant à elle, les contentieux que nous pouvons avoir avec les collectivités concernant la conformité des aménagements cyclables et piétons avec la loi et la réglementation. VéLo 228 a ainsi porté plusieurs recours tant gracieux que contentieux avec BM. Une contribution a minima via une adhésion de BaPaV (50 €) est à continuer. Le signalement des points de litiges et la constitution du dossier qui l'accompagne est bien évidemment du ressort de BaPaV avec le soutien juridique de VéLo 288.

Les adhérents et bénévoles de BaPaV sont bien sûr encouragés à contribuer selon leurs possibilités aux divers soutiens que peuvent nécessiter les collectifs indiqués.

Pour les réseaux nationaux, tels que la FUB et HR, nous nous devons d'avoir des contacts assez étroits. Ce sont en effet des centres de ressources non négligeables (programmes de développement adossés à des financements, documentation mais aussi réseautage fort utile pour des échanges de pratiques.

6. Déterminer les rapports que nous souhaitons entretenir avec les collectivités

En bref

- contribution à la mise en place de politique de mobilité
- suivi du schéma directeur vélo
- liberté de parole et d'action

Pour aller plus loin

Les collectivités qui nous concernent en priorité sont bien évidemment celles citées dans l'objet social « Brest, sa métropole, le Pays de Brest et plus largement sur la Région Bretagne ». Si pour certaines nous obtenons des financements par réponse à un appel d'offre et pour d'autres ce peut être via une prestation, mais pour Brest Métropole nous signons une convention, de subvention ou d'objectifs, pluriannuelle. Cette convention nous lie pour des objectifs d'engagements réciproques discutés lors du renouvellement de cette convention. Ces objectifs portent essentiellement sur des besoins de service au public en cohérence avec la politique de mobilité de BM (sensibilisation aux déplacements actifs, informations sur ces derniers, facilitation d'accès à ces modes par diverses actions, ...). C'est relativement partiellement une participation à la politique publique de BM en ce qui concerne son schéma directeur vélo. Il n'y a en effet que peu de concertation ni de volonté claire de faire participer BaPaV au suivi de ce dernier. L'expression d'engagements réciproques (actuellement la réciprocité de BM est seulement le paiement d'une subvention) pourrait être étendue à de vrais engagements de BM en faveur des mobilités actives (pourquoi pas un engagement à soutenir les baromètres ... et à y améliorer la note de Brest ?) Malgré cela, nous devons poursuivre nos relations sans être subordonné en quoi que ce soit à la collectivité.

Mais, par respect de nos adhérents et de nos statuts, nous devons conserver une parole libre afin de rappeler le contexte d'urgence écologique dans l'environnement local. Le suivi et le rappel des engagements pris doivent également être rappelé lorsque nécessaire ainsi que les écarts à l'interprétation de la loi (LOM en l'occurrence) et l'inobservance de la réglementation.

7. Eclaircir les rôles respectifs des salarié-e-s et bénévoles

En bref

- aménager des temps d'échanges salarié-e-s/bénévoles
- mise en commun des connaissances du terrain des uns et des autres
- informations à destination des bénévoles sur les interrogations, besoins des collectivités

- améliorer notre communication (publics, moyens) : temps salarié spécifique à mettre en place ?
- fiche d'intervention à retourner pour la base de données afin de documenter les recherches de financements

Pour aller plus loin

Les connaissances et compétences des bénévoles et salarié-e-s sont des atouts que nous devons mieux prendre en compte. Les bénévoles, de par leur nombre et leur parcours du terrain, ont une vision particulièrement précise des manques et aussi des situations correctes (exemplaires ?). Cette connaissance pourrait être mise en commun, compiler par un-e salarié-e pour une diffusion générale.

Les salarié-e-s sont très souvent au contact des collectivités et peuvent faire un retour sur des interrogations, demandes et besoins qui peuvent alimenter le travail de bénévoles pour des actions, mobilisations, informations sur des points en question. Publier ou communiquer, avec leur accord, un moyen de contacter les bénévoles, qui ont déjà exercé une compétence particulière ou ont déjà effectué un travail précis pour l'association, afin de pouvoir rassembler et mutualiser les solutions. Certaines de ces actions seront à coordonner avec le/la salarié-e du pôle concerné.

Un de nos points à améliorer concerne la communication (adhérents, grand public, collectivités, entreprises) par tout moyen adapté (site, presse, réseaux sociaux, ...). Il convient de faire connaître nos actions tant vis-à-vis du grand public que des financeurs, nombre d'entre elles ne sont pas ou peu documentées même pour l'information interne. Un temps salarié permettrait sans aucun doute de coordonner le retour d'information, de rappeler pour chaque intervention le retour à faire (photo, vidéo, texte, interview, via une fiche aide-mémoire ?). Cela constituerait une source d'information pour approcher toute recherche de financements. Une formation d'un salarié serait très certainement une bonne opportunité. Il pourrait être également possible / souhaitable / nécessaire de revisiter les fiches de poste pour clarifier les rôles et missions

Une association est une organisation humaine et où, comme partout, des relations de pouvoir se posent. La relation salarié-e-s/bénévoles doit se construire dans un souci de complémentarité, de bienveillance, chacun apportant sa compétence, sa spécificité, pour mettre en œuvre le projet associatif.